



## **DECLARATION LIMINAIRE INTERSYNDICALE DE BOYCOTT DU CSA DU 05 DECEMBRE 2024**

En raison de l'appel des organisations syndicales des agents de la fonction publique à une journée d'action sur l'ensemble du territoire le 5 décembre 2024, nous ne participerons pas au CSA du SPIP 21 ce jour.

Les messages véhiculés par le gouvernement visent à mépriser l'investissement des fonctionnaires, les conditions de travail ne cessent néanmoins de se dégrader.

Il en est de même au sein du SPIP de Cote d'Or qui subit depuis plusieurs années des carences RH importantes qui épuisent l'investissement des agents du service.

Nous avons dû demander l'ajout de la thématique des risques psychosociaux à l'ordre du jour qui pourtant apparaît manifestement prioritaire aujourd'hui, du fait notamment de la réorganisation créant une insécurité importante au sein de notre service.

C'est pourquoi nous demandons une date de report du CSA dans les meilleurs délais.

Dijon le 5 décembre 2024,

L'ensemble des représentants des personnels SNEPAP FSU et CGT IP du SPIP de Côte d'Or,